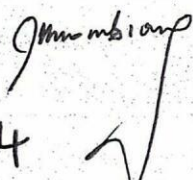


DÉCRET N°2024-⁰⁵⁴²/PRES-TRANS/PM/
MESRI/MFPTPS/MEFP/MSHP portant
nomination d'enseignants de l'Université Nazi
BONI dans les emplois de Professeur titulaire, de
professeur titulaire hospitalo- universitaire et
de maître de conférences

LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION,
CHEF DE L'ÉTAT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Visa CF n°00458
du 17/05/2024 

- Vu la Constitution ;
- Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 ;
- Vu le décret n°2022-0924/PRES-TRANS du 21 octobre 2022 portant nomination du Premier Ministre et son rectificatif le décret n°2023-0017/PRES-TRANS du 12 janvier 2023 ;
- Vu le décret n°2023-1738/PRES-TRANS/PM du 17 décembre 2023 portant remaniement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2022-0996/PRES-TRANS/PM du 02 décembre 2022 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu la loi n°025-2010/AN du 18 mai 2010 portant régime juridique applicable aux emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs au Burkina Faso et son modificatif la loi n°036-2016/AN du 24 novembre 2016 ;
- Vu la loi n° 010/2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ;
- Vu le décret n°97-254/PRES/PM/MESSRS du 23 mai 1997 portant création de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso ;
- Vu le décret n°2002-288/PRES/PM/MESSRS/MFB du 29 juillet 2002 portant érection de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso en établissement public de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°2014-612/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de l'Etat à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) ;
- Vu le décret n°2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de santé (EPS) ;
- Vu le décret n° 2017-1044/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 11 novembre 2017 portant changement de dénomination de l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso ;

- Vu le décret n° 2018-140/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 05 mars 2018 portant approbation des statuts de l'Université Nazi BONI ;
- Vu le décret n°2019-0435/PRES/PM/MESRSI/MFPTPS/MINEFID/MS du 09 mai 2019 portant organisation des emplois des enseignants-chercheurs, des enseignants hospitalo-universitaires et des chercheurs et règlementation des fonctions d'enseignant à temps plein et d'ingénieur de recherche ;
- Vu le décret n°2023-0504/PRES-TRANS/PM/MESRI du 03 mai 2023 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Vu le décret n°2024-0478/PRES-TRANS/PM/MFPTPS/MEFP/MESRI/MSHP du 19 avril 2024 portant création d'emplois à l'Université Nazi BONI ;
- Sur Rapport du Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 06 mars 2024 ;

DÉCRÈTE

I- EMPLOI DE PROFESSEUR TITULAIRE :

Article 1 : Monsieur NAON Bétaboalé, mle 45 764 L, maître de conférences en **physique : mécanique des matériaux ; structure et génie des procédés**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire, est nommé professeur titulaire en **Génie des Procédés, Transferts en Milieux Poreux** à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 2 : Monsieur ZERBO Jean Louis, mle 110 972 S, maître de conférences en **Héliophysique**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire, est nommé professeur titulaire en **Héliophysique** à l'Unité de formation et de recherche en sciences exactes et appliquées (UFR/SEA) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 3 : Monsieur MALO Sadouanouan, mle 110 980 A, maître de conférences en **Informatique**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire, est nommé professeur titulaire en **Informatique** à l'École supérieure d'Informatique (ESI) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 4 : Monsieur OUATTARA Lassina, mle 110 976 A, maître de conférences en **Biochimie (substances naturelles)**, inscrit sur la liste d'aptitude aux

fonctions de professeur titulaire, est nommé professeur titulaire en **Biochimie (substances naturelles)** à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR/SVT) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 5 : Monsieur **OUOBA Paulin**, mle **102 932 G**, maître de conférences en **Biologie et Ecologie Végétales**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire, est nommé professeur titulaire en **Biologie et Ecologie Végétales** à l'Unité de formation et de recherche en sciences de la vie et de la terre (UFR/SVT) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

II. EMPLOI DE PROFESSEUR TITULAIRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE :

Article 6 : Madame **KISSOU Senkaye-Lagom Aimée épouse DAKOURE**, mle **224 432 F**, maître de conférences agrégé hospitalo-universitaire en **Pédiatrie**, inscrite sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire, est nommée professeur titulaire hospitalo-universitaire en **Pédiatrie** à l'Institut supérieur des sciences de la santé (INSSA) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

III-EMPLOI DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES :

Article 7 : Monsieur **CISSE Mahamadou Hassane**, mle **92 906 G**, maître-assistant en **Sémiologie, sémantique**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, est nommé maître de conférences en **Sémiotique** à l'Unité de formation et de recherche en sciences humaines, lettres, arts et médias (UFR/SH-LAM) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 8 : Monsieur **KABORE M'Bi**, mle **78 258 C**, maître-assistant en **mathématiques-physique chimie (physique des semi-conducteurs et dispositifs photovoltaïques)**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, est nommé maître de conférences en **Géophysique** à l'Institut universitaire de technologie (IUT) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 9 : Monsieur **OUEDRAOGO Seydou**, mle **84 853 C**, maître-assistant en **Génie électrique**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, est nommé maître de conférences en **Génie électrique** à l'Institut

universitaire de technologie (IUT) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

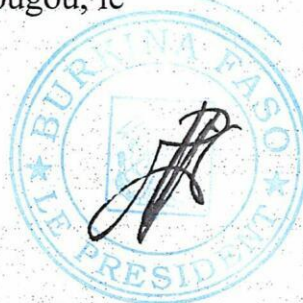
Article 10 : Monsieur **SANTI Saïdou**, mle **271 385 L**, maître-assistant en **Sciences halieutiques/Biologie des pêches**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, est nommé maître de conférences en **Sciences halieutiques/Biologie des pêches** à l'Institut du développement rural (IDR) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 11 : Monsieur **THIOMBIANO Boundia Alexandre**, mle **271 386 X**, maître-assistant en **Agro-économie**, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître de conférences, est nommé maître de conférences en **Agro-économie** à l'Institut du développement rural (IDR) de l'Université Nazi BONI, pour compter du **29 juillet 2023**.

Article 12 : Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale, le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective et le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Article 13 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 20 mai 2024



Capitaine Ibrahim TRAORE

Le Premier Ministre

Apollinaire Joachimson KYÉLEM de TAMBELA

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Adjima THIONBIANO

Le Ministre de l'Économie, des
Finances et de la Prospective

Aboubakar NACANABO

Le Ministre d'État, Ministre de la Fonction
publique, du Travail et de la Protection sociale

Bassolma BAZIE

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène
publique

Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU